



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCEMENTS DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES PAR L'ÉTAT

Décembre 2023

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Plan vélo

Plan vélo national lancé en 2018.

6 appels à projets (AAP) entre 2019 et 2023 finançant les infrastructures pour les trajets du quotidien, en priorité dans les zones denses au début.

Priorité aux zones rurales depuis l'AAP n°6.

Aménagements cyclables répertoriés par Géovélo passés en PACA de 1322 à 2336km entre déc. 2017 et sep. 2023 (+75%).

Moyenne PACA : 0,46ml/hab en sept. 2023

National : 0,88 ml/hab

Département	ml aménagements cyclables/hab.
04	0,49
05	0,51
06	0,38
13	0,4
83	0,44
84	0,82

2ème plan vélo

Annoncé en 2023 :

- 250 M€/an pour les infrastructures cyclables jusqu'en 2027
- 125 M€ pour un 7ème appel à projets (AAP) lancés en novembre 2023
- 125 M€ pour un appel à territoires (AAT) qui sera annoncé au 2ème trimestre 2024

Appel à projets Fonds Mobilités Actives n°7 (1/2)

- Itinéraires ≤ 15km ou traitement d'une discontinuité
- Subvention **50 %** max en territoire rural, **15 %** dans les aires urbaines > 100 000 habitants. Cumulable avec les autres subventions (Europe, Région, DSIL,...).
60 % et **25 %** si Quartier Prioritaire politique de la Ville.
- Seuls les aménagements qualitatifs sont subventionnables
 - **Subvention minimale : 100 000€**
 - **Aménagements séparés de la circulation automobile**
Les études sont subventionnables après le dépôt du dossier de subvention.
 - **Respect des prescriptions techniques du CEREMA obligatoire (largeur notamment).**

Appel à projets Fonds Mobilités Actives n°7 (2/2)

Calendrier :

- Dépôt des projets avant le **08 mars 2024**
- Annonce des lauréats en juillet 2024
- **Notification des travaux avant janvier 2026**
- Mise en service avant juillet 2028.

Critères de priorisation :

- Maturité technique
- Sécurité pour les usagers
- Report modal de la voiture vers le vélo (mobilité du quotidien).

Liens et contacts

Dépôt des dossiers sur la plateforme Démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-amenagements-cyclables2024>

Cahiers des charges et annexes de l'AAP :

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-mobilites-actives>

Contact :

yann.serveau@developpement-durable.gouv.fr

04.88.22.64.32

Appel à Territoires

- Sélectionne 1 à 3 territoires par région pour en faire des territoires cyclables exemplaires (hors CD)
- Aménagements cyclables subventionnés à 50 % pendant 6 ans
- Autour de 8M€ de subvention à répartir en PACA
- Calendrier prévisionnel : dépôt des dossiers mi-2024, annonce des lauréats fin 2024.

Contact :

yann.serveau@developpement-durable.gouv.fr

04.88.22.64.32

Contrat de Plan Etat - Région

- CPER 2024-2027 : 10M€ pour les véloroutes venant de l'Etat
- Taux État : **33 %** pour les véloroutes nationales, **25 %** pour les véloroutes régionales
- S'additionne au taux régional, et compatibles avec d'autres subventions

Contact :
yann.serveau@developpement-durable.gouv.fr
04.88.22.64.32

Données : Décembre 2022

Nom de la voie	
EV17 / Via Rhôna	→ Eurovéloroute
EV8 / La Méditerranée à vélo	→ Véloroute du schéma national
V64 / Véloroute de la traversée des Alpes	→ Véloroute du schéma national
V65 / Nice les Stes Maries de la Mer	→ Véloroute du schéma national
V861 / Via Venaissia	→ Véloroute du schéma régional
V862 / La Durance à vélo	→ Véloroute du schéma régional
V863 / Autour du Luberon à vélo	→ Véloroute du schéma régional
V865 / Véloroute des Pignes	→ Véloroute du schéma régional

Avancement des travaux
— Tracé ouvert
..... Projet,
Tracé arrêté,
Travaux en cours

POUR EN SAVOIR PLUS
<https://www.ecologie.gouv.fr/>

Rubrique "Politiques publiques/A à Z" - "Mobilités et territoires" -
"Mobilité urbaine" - "Le vélo et la marche, des modes de déplacements vertueux
et avantageux"

